



Assemblée générale ordinaire du CNTY 05 mars 2016

Lieu : Club House
Début : 15h10
Fin : 16h40

Présents : comité dans son ensemble + liste des présences

15h10 par Gilbert Jaccard. Mot de bienvenue du président. Minute de silence en l'honneur de Pierre Alain Huber

Liste des présences : 23 pers.
Excusés 14 pers.

Vérification statutaire : 23 présences, majorité à 12 voix

Scrutateurs : M. Gilbert Guignard et M. Charles Grunder

Admissions : pas d'admission
Démission : pas de démission
Radiation : pas de radiation

Procès-verbal de la dernière AG : acceptation par la majorité

Rapport du président

Chères navigatrices et chers navigateurs

Vous avez certainement remarqué que nous avons répondu positivement à la série des Corsaires pour leur championnat de classe.2016 afin de donner un peu plus de vie à notre club

Nous avons changé d'année et malheureusement je n'ai pas eu beaucoup d'annonces pour reprendre les postes de secrétaire de vice-président et de responsable technique.

Il n'est pas possible d'envisager de faire vivre le CLUB avec un comité aussi restreint et je ne suis pas sûr que juridiquement ce soit accepté. Il est donc urgent de vous annoncer pour reprendre ces places vacantes afin de pouvoir préparer l'Y dans de bonnes conditions et de perdurer la vie du club.

Pour le problème de la commission technique, un renfort de poids s'est annoncé pour superviser l'organisation des prochaines régates. Je remercie vivement Renaud VUARRAZ pour son soutien. Nous pourrions aussi profiter du soutien de Mme Michoud maman d'un de nos juniors pour la logistique du ravitaillement et la gestion des repas pour la manifestation des corsaires et de l'Y (et l'on peut les applaudir).

Actuellement la situation financière est stabilisée, mais il faut rester prudent

Nous avons profité d'une action d'un de nos membres sponsor pour renouveler la batterie de cuisine

(Four, vitro Seram, frigo, machine à laver la vaisselle, hôte de ventilation) qui marquait des signes de faiblesse.

Nous organiserons 2 à 3 stem les dates et le déroulement de ces manifestations seront affichées au tableau.

Voilà nous abordons une année charnière le club est vivable, mais techniquement il ne peut pas fonctionner avec un comité aussi restreint. Si l'intérêt et la vie du club n'intéressent plus les membres

Il est préférable de dissoudre le club en fin 2016

MERCI DE VOTRE ATTENTION



Proposition de Nicolas Bellon de prendre la responsabilité du secrétariat du club, proposition acceptée par l'assemblée.

Rapport du caissier. Présentation des comptes 2015. Le caissier commente les comptes déposés sur les tables. Une question est posée sur le passif transitoire, ils concernent les factures encore ouvertes de consommation des membres et quelques factures de fournisseur en cours de traitement. Didier Martinet remercie Michel Guignard de son appui indispensable à la tenue d'une comptabilité assez complexe. cf. annexe 1

Rapport des vérificateurs des comptes 2015. Jean-Marc Forestier lit le rapport élogieux des vérificateurs qui sont applaudis par l'assemblée. cf. annexe 2

Adoption des comptes 2015. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Vérificateur des comptes. Jean-Marc Forestier et Mirko ainsi que C. Desponds sont volontaires comme nouveau vérificateur et suppléants pour les comptes 2016. Ils sont nommés par l'assemblée par acclamation.

Programme saison 2016 :

- Bernard Durrer cherche encore des bénévoles pour la surveillance lors du championnat des corsaires ainsi que pour les travaux de montage.
- les organisateurs du championnat des corsaires offrent la possibilité aux membres du CNTY de partager pour le prix de 30 CHF le repas du samedi soir.
- le comité de l'association du port souhaite utiliser l'infrastructure sur terre de l'Y pour un apéritif marquant les 40 ans du port. Une occasion rêvée de resserrer les liens
- le président donne quelques détails sur le déroulement de l'Y
- Le journal Régate de la FVLJ a été à subir un relooking. Le président remercie Charles Grunder de son engagement pour trouver des sponsors qui se font rares.
- Bernard Durrer informe sur l'augmentation des frais d'inscription aux cours des juniors qui permettra de contribuer aux frais fixes du club
- En 2017 l'assemblée générale ordinaire du CNTY aura lieu le vendredi 24 mars à 19h30

Divers :

Le comité donne quelques informations concernant l'infrastructure du club house et son utilisation. Le président lance un appel aux bénévoles pour les manifestations du club

L'assemblée est levée à 16h40 suivi par un apéritif offert par le club

Le secrétaire, Nicolas BELLON

Rapport des vérificateurs des comptes pour les comptes de 2015

Madame, Monsieur,

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié les comptes de l'année 2015 du CNTY d'Yvonand, le 3 mars 2016 au sein du local du club en présence du caissier, Monsieur Didier Martinet.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition avec les commentaires nécessaires. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Ce contrôle des comptes nous amène à formuler 5 remarques :

1. En 2015 le CNTY a dû payer des factures d'électricité en suspend de 2014 soit 2010.- Fr qui ont été versé en janvier 2015.
2. Le compte Vaillant a été clôturé et absorbé.
3. Le CNTY a actuellement 3 comptes, soit le compte courant, le compte junior et un compte en réserve qui pourra être activé et utilisé pour des projets précis, comme la fête du port.
4. Le CNTY a pu s'acquitter de toutes les dettes en cours.
5. Avec satisfaction nous félicitons le comité, les membres et les bénévoles pour le résultat exceptionnel de la fête du port qui a permis un bénéfice de passé 9'000.- Fr pour un chiffre d'affaire de 17'000.- Fr.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2015 tels qu'ils vous sont présentés, d'en donner décharge aux organes responsables et de remercier le caissier pour son travail exemplaire.

Yvonand, le 3 mars 2016

Les vérificateurs des comptes :



M. Jean-Marc Forestier



M. Jean-Dominique Lavanchy